

CANÉJAN

# Le handicap sort du fauteuil

Même si le sigle reste emblématique, avec son dessin stylisé sur les panneaux, cartes, documents... « Le handicap ce n'est pas que le fauteuil roulant », met en garde Elvire Hernandez, chargée d'études et de développement à l'Agefiph. Cette Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées a organisé une matinée autour de l'emploi handicap, le 8 octobre, à la Bergerie du Courneau, à Canéjan, en partenariat avec la Communauté de communes Jalle Eau-Bourde (Canéjan Cestas Saint-Jeand'Illac) et dans le cadre du Réseau des référents handicap (RRH).

Une quinzaine d'entreprises étaient représentées, ainsi que les structures susceptibles de les accompagner : Cap emploi, Pôle emploi, la Mission locale des Graves, Le Plie des sources.

## Aides et accompagnement

Le témoignage de Ludovic Truchy, chargé de mission ressources humaines de l'entreprise FMS, a prouvé qu'employer des travailleurs handicapés était possible à grande échelle : « Fondée dans les Landes par Cyril Gayssot et Fabrice Abadia, FMS emploie 260 personnes dans le Sud-Ouest, dont 40 à l'agence de Bordeaux Cestas, employés dans la logistique et l'e-commerce, notamment chez CDiscount. 82 % sont des personnes ayant la Reconnaissance de qualité de travailleurs handicapés (RQTH). » La sémantique joue son rôle dans la communication, notamment avec le mot « qualité ».

Toutefois, loin d'être une galère, l'emploi d'un travailleur handicapé a aussi des avantages : aides financières et accompagnement. Comme Elvire Hernandez, Ludovic Truchy insiste sur la diversité,



Ludovic Truchy a témoigné pour l'entreprise FMS. PHOTO W.D.

## DÉPASSER LES PRÉJUGÉS

La rencontre de Canéjan était basée sur la dimension locale, d'une Communauté de communes avec une intervention en ouverture de Bernard Garrigou, maire de Canéjan. Aujourd'hui, à Bordeaux, un séminaire abordera la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RTQH) et, en particulier, comment aider les référents handicap dans les entreprises à en discuter avec les salariés, en dépassant les préjugés. Le contexte de la

crise du Covid-19 sera également abordé. Ce séminaire se déroulera de 10 heures à 16 h 30, pratiquement à guichet fermé. La salle, dans le quartier Saint-Genès, est plutôt grande, mais les règles de distanciation ont limité le nombre de participants à une trentaine.

La loi impose aux entreprises de plus de 250 salariés d'avoir un référent handicap. Renseignements complémentaires : Agefiph Bordeaux au 0800 11 10 09.

voire l'universalité des handicaps entre « diabète, hypertension, à la suite d'un cancer ou d'un accident de la route ». « Le travail lui-même est responsable de 75 % des cas, avec notamment des problèmes de dos. Le plus souvent, ça ne se voit pas et il suffit de changer de poste. » Comme chacun peut se sentir concerné, y

compris chez les employeurs, « les mentalités changent », note Elvire Hernandez. Mais il y a encore une grande marge de progrès et il faut sans cesse communiquer. L'Agefiph a d'ailleurs fait appel à une agence de communication, O Tempora, pour organiser l'événement.

**Willy Dallay**